

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	897 833	26,04	95,04	943 700	245 739	26,04	245 739
Taxe foncière non bâties (TFNB)	47 335	47,14	157,48	50 600	23 853	47,14	23 853
Taxe d'habitation (TH)	54 402	15,83	55,81	48 400	7 662	15,83	7 662
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total		277 254		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière non bâties (TFNB)	277 254 = 1		26,04	
Taxe d'habitation (TH)	277 254		47,14	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		15,83	

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
		30 698		3 085	0	-42 923	129 005	11 119 865

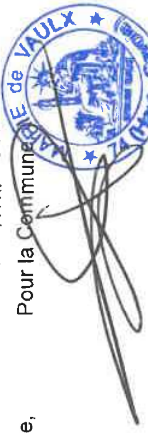
III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	277 254	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	119 865	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024	397 119
---	---------	---	--	---------	---	--	---------

A ANNECY

Le 15 MARS 2024
 Pour la Direction des Finances publiques,
MARIE-HELENE HEROU-DESBILLLES
 DIRECTEUR DEP. DES FINANCES

Le 18 AVR. 2024



Pour la Préfecture,
 Pour la Commune de VAULX

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	
a. Personnes de condition modeste	223
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Locaux industriels	0
d. Logements sociaux : exo de longue durée	0
Taxe foncière non bâtie	2 862
Taxe d'habitation :	
a. Dotation pour perte de THLV	>>>
b. Mayotte	>>>

Cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>
b. Base minimum	>>>
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	
a. Par le conseil municipal	19 742
b. Par la loi	
Taxe foncière non bâtie :	
a. Par le conseil municipal	8 594
b. Par la loi (terres agricoles)	
c. Par la loi (autres)	
Cotisation foncière des entreprises	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	48 400
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>
c. Bases dégrévées hors locaux vacants	7 792
d. Bases dégrévées locaux vacants	
e. Bases dégrévées majo THS	

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLONES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	30 698

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
c. Coefficient correcteur	1,524968
d. Taux FB commune 2020	14,01
e. Taux FB département 2020	12,03

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2023 au niveau :		Taux plafonds de 2024		Taux des EPCI de 2023		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2024 (col. 13 - col. 14)	
	national 11	départemental 12	de 2024 13	de 2023 14	de 2023 14	de 2023 14	col. 13 - col. 14 15	
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	29,54	98,55	3,51000	3,51000	95,04		>>>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	68,12	170,30	12,82000	12,82000	157,48		>>>
Taxe d'habitation (TH)	24,45	23,95	61,13	5,32000	5,32000	55,81		>>>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy. 75% départemental	13,93
b. Taux maximum de la majo	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique **26,43**